

ferois revenir son Intendant, & que j'eusse à lui envoyer le Catéchiste mal-traité, & qu'il examinerait cette affaire. Ils parurent l'un & l'autre en présence du Prince, & toutes choses ayant été murement examinées, le Conseil décida que l'Officier avoit tort. Sur quoi le Prince lui ordonna de faire excuse au Catéchiste, & de lui donner du betel en signe de réconciliation, d'estime & d'amitié; ce qui fut exécuté.

Le surlendemain j'envoyai faire mes remerciemens au Prince, en le priant de vouloir bien m'accorder la permission de prêcher, & de faire prêcher librement dans ses Etats la Religion Chrétienne. « Le *Saniassi*, répondit le Prince, » a la permission qu'il demande; il n'a » rien à craindre: si quelqu'un est désor- » mais assez hardi pour lui faire de la » peine, je sçaurai l'en punir d'une » maniere exemplaire. Il peut s'assurer » de mon amitié ». Autant que l'insulte faite à la Religion avoit été publique, autant la réparation fut-elle éclatante. Durant les huit jours que cette affaire traîna à *Toumandé*, où réside le Prince, la loi de Dieu fut plus prêchée & plus annoncée aux grands, qu'elle ne l'avoit été depuis trente ans dans cette Cour.